

LA VIE ASSOCIATIVE DU CANTON : UNE VRAIE RICHESSE

Le canton de Nogent-le-Roi et ses 18 communes comptent plus de 150 associations type loi 1901, qui exercent leurs activités dans des domaines très variés : sports, culture, loisirs, etc., ou qui favorisent le regroupement des citoyens partageant les mêmes centres d'intérêt : parents d'élèves, anciens combattants, chasseurs, etc.

Pour la première fois dans l'histoire de notre canton, un bulletin regroupant les informations relatives à l'ensemble de ces associations, ainsi que des pages internet, ont vu le jour, en septembre 2008.

La genèse du projet

Au mois de mai dernier, un petit groupe de travail, auquel participaient Anne RICHER, suppléante du Conseiller Général, adjointe de Chaudon, Nadine RYBARCZIK, 1^{ère} adjointe de Nogent-le-Roi, et Jean-Paul Mallet, conseiller général d'Eure-et-Loir, a défini les bases du projet de publication d'un bulletin consacré à l'ensemble des associations du canton.

C'est à partir du bulletin des associations de Nogent-le-Roi, publié depuis une dizaine d'années, que la maquette de ce nouveau bulletin a été bâtie. Cette même base a été reprise pour la construction des pages internet qui ont accompagné la parution de ce bulletin.

Soucieux de ne pas travailler de manière isolée, les membres de ce groupe de travail ont invité les

représentant des 18 communes à se joindre à eux.

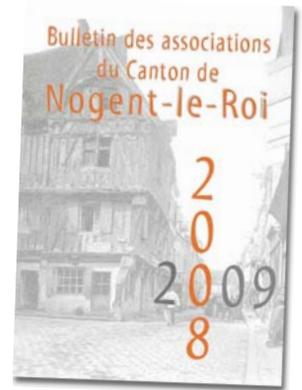
Le travail avec les communes

Les maires de toutes les communes ont donc été invités à participer à ce projet, et l'ensemble des collectivités a transmis aux responsables du projet les informations relatives aux associations recensées sur chacun de leur territoire.

Peu à peu, la base de données concernant ces associations s'est enrichie et le travail de mise en forme a pu débuter en juillet.

Une rentrée bien informée

À la fin du mois d'août, un nouveau bulletin, intitulé « Bulletin des Associations du Canton de Nogent-le-Roi » 2008-2009, était



présenté, en mairie de Nogent-le-Roi, aux différents élus et responsables associatifs du canton, invités à cette occasion.

Au-delà de la présentation de ce nouveau bulletin, des remerciements ont été adressés à Anne RICHER, Nadine RYBARCZIK et Annette BIELLEC, élue de la commune de Senantes, pour leur implication dans la création de ce document.

Avec l'aide des communes, ce sont plus de 8 000 bulletins qui ont été diffusés dans le canton.

Merci à tous ceux qui ont contribué à cette réussite.

Anne RICHER

Suppléante du Conseiller Général
Adjointe au Maire de Chaudon

Nouveau : un site internet consacré aux associations du canton

Accessible depuis le site www.nogentleroi.info

Les pages consacrées aux associations sont présentées par thème : sports, loisirs et culture, social et groupements.

Le site propose aussi un tri alphabétique, ainsi qu'une rubrique « Actualité associative ».

Un accès rapide par catégories permet de retrouver rapidement l'association recherchée.

Plus de 150 associations sont recensées sur le site.

Une première pour la section « football » de l'Entente Sportive Nogentaise !

Le football reste de loin le sport le plus pratiqué en France, avec plus de 2 millions de licenciés. Dans notre canton, deux clubs sont affiliés auprès de la Fédération Française de Football, Nogent-le-Roi et Villemeux, qui mènent tous deux des politiques dynamiques vis-à-vis du développement de la pratique du football, notamment auprès des jeunes. Pour la première fois de l'histoire du club nogentais, les instances départementale et régionale du football ont apporté au club et à la ville de Nogent-le-Roi une aide financière, en faveur des investissements sportifs réalisés autour du troisième terrain de football.



Non, ce n'était ni un rêve, ni un chèque en bois !

25 000 € ont été remis aux élus de Nogent-le-Roi par le président de la Ligue du centre de Football, à l'occasion de la réception des installations du troisième terrain de football du club nogentais. Jean-Paul MALLET, le Maire de la commune, a bien entendu remercié les responsables du District et de la Ligue de football, pour cette aide à l'investissement. Il a tenu à souligner cet événement, car c'était la première fois que les instances du football accompagnaient financièrement les investissements réalisés par la commune au profit du club qui compte aujourd'hui près de 300 licenciés.

Les travaux entrepris concernaient l'aménagement du 3^e terrain du club, avec la mise en place d'un éclairage

performant, de lisses aux normes et d'abris de touche pour un montant total d'environ 80 000 €.

Les instances du football ont ainsi apporté 25 000 € au financement de ces infrastructures, 13 000 € de subvention attribuée par le Conseil Général d'Eure-et-Loir, 9 000 € par le Syndicat électrique et le solde, soit environ 40 %, financé par la commune de Nogent-le-Roi.

Le Président de la Ligue, Mr Christian Teinturier, accompagné du Vice-président du District de football, Mr Rialland Patrick, du vice Président de la commission des arbitres Mr Barhi, du président de la commission des terrains, Mr Noel Roger, le Président de l'ESN Football Patrick TROYSI,

accompagné de son Vice-président Salim AOUADI, et de nombreux responsables du club, le président du club omnisports l'Entente Sportive Nogentaise, monsieur l'Adjoint au Maire chargé des sports J.-Claude GOUSSARD et de nombreux élus municipaux assistaient à cette sympathique cérémonie.

Dans leurs allocutions, le Président de la Ligue et monsieur le Maire de Nogent-le-Roi se sont félicités de cette coopération et de la modernisation des installations destinées à permettre la poursuite du développement du club nogentais qui se trouve être en 2007, le seul club de la région Centre de cette taille, à voir son nombre d'adhérents augmenter. Ils ont tous deux souligné l'importance du rôle éducatif que jouent aujourd'hui les clubs de football.

Monsieur le Maire de Nogent-le-Roi, a tenu à remercier les bénévoles du club qui avaient participé à l'élaboration de ce projet de travaux, ainsi que pour le travail réalisé tout au long de la saison pour le fonctionnement du club. Sans oublier d'empocher le fameux chèque qui a été remis en perception dès le premier jour ouvrable...

J.-Luc GEUFFROY
président de l'E.S.N.